MAIRIE DE St-GALMIER LA VILLE QUI PÉTILLE ! LOIRE EN RHÔNE-ALPES

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 AOUT 2024

Compte-rendu affiché le : 29 août 2024

Date de la convocation du Conseil Municipal : 14 août 2024

N° 24-08-01

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

OBJET :
Créations de postes

Secrétaire de séance : Gérard ALLANCHE

Membres présents à la séance :
Philippe DENIS – Jacques DECHANDON - Solange MORERE - Gilles GRANGIER - Gérard ALLANCHE - Arlette PEREIRA - Guy BERNE - Christian BECUWE – Suzanne BOICHON - Régine CHEVALLIEZ - Edith CONSIGNY - Daniel DUCROS - Françoise PION - Marie-Hélène BRUNET – Gérard GRANGE – Serge GRANGE - Michel FRANCHINI - Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE - André HUBERT - Marie-Hélène BOUILHOL - Romain MONTELIMARD - Jean-Paul SOLEILHAC – Alain LECUE.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :
Mireille PAULET à Philippe DENIS - Geneviève NIGAY à Gérard ALLANCHE – Christine PALLEY à Edith CONSIGNY - Céline BENNICI à Thomas ROCHETTE - Aurélie DESBREE à André HUBERT.

Membre absent : 0.

Mis en ligne, le
29 AOUT 2024
MAIRIE DE ST-GALMIER

Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du
29 AOUT 2024
Mairie de Saint-Galmier

OBJET DE LA DELIBERATION :

CREATIONS DE POSTES

Monsieur le Maire expose qu'à la suite des recrutements au sein des services Police Municipale et Enfance/Jeunesse/Education, il y a lieu de créer les postes suivants :

Création de postes au 01/09/2024 :

FILIERE	*INTITULE DU POSTE*	*NOMBRE DE POSTES A CREER*
POLICE	Chef de service de Police Municipale principal de 1ère classe temps complet	**1**
MEDICO-SOCIALE	ATSEM principal de 2ème classe temps complet	**1**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (24 voix Pour et 5 abstentions) pour le poste de la filière Police et à l'unanimité des membres présents ou représentés pour le poste de la filière Médico sociale,

- **DECIDE** de la création des postes définis ci-dessus.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs tel qu'annexé à la présente.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 29 août 2024.

LE MAIRE
Philippe DENIS

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Gérard ALLANCHE

MAIRIE DE ST-GALMIER * 42330 *

Mis en ligne, le
2 9 AOUT 2024
MAIRIE DE ST-GALMIER

Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du
2 9 AOUT 2024
Mairie de Saint-Galmier

Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du
2 9 AOUT 2024
Mairie de Saint-Galmier